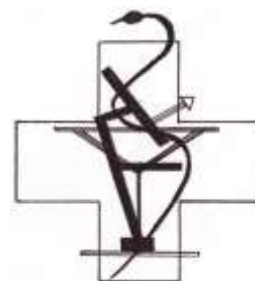


L'ÉCHO



Des Pharmacies et des Laboratoires d'Analyses Médicales

édito

FEVRIER 2016

N° 186

Sommaire

EDITO

P. 1

FNIC

Colloque IHS des 23 et 24/03 2016

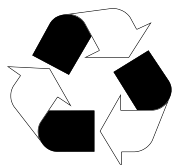
P. 2

DOSSIER CENTRAL : ELECTIONS TPE P. 3-6

LAM

La classification dans la CCN
Lab-QUEST : tout pour la finance

P. 7-8



Bulletin d'information bimestriel des Syndicats CGT du personnel des pharmacies d'officines et des laboratoires d'analyses médicales.

ISSN 07657021
Commission Paritaire : 114S07701
Directeur de publication : Gilles HELLIER
Imprimé par nos soins : FNIC CGT
Bimestriel - 2,74 €
case 429 - 263, rue de Paris
93100 Montreuil
E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Site : <http://www.fnic-cgt.fr>

● RENFORCER LA CGT : UNE NECESSITE !

La loi de 2008 prévoit qu'une organisation syndicale n'est représentative qu'au-delà de 8 % d'audience dans la branche concernée. Pour la période 2013 à 2016, les organisations syndicales représentatives au niveau interprofessionnel sont restées représentatives dans toutes les branches. A partir de 2017, l'audience dans les branches sera calculée à partir des résultats électoraux CE/DUP au 1^{er} tour pour la période 2013 à 2016.

L'offensive du patronat pour mettre à bas le Code du travail et les Conventions collectives s'est renforcée avec la politique du gouvernement « socialiste ». La situation sociale et politique actuelle, les attaques contre le monde du travail avec leur lot de précarisation, de déréglementation, de casse de nos industries et de nos garanties collectives, offrent de multiples occasions de rappeler que la construction du rapport de forces passe forcément par le renforcement de la CGT. EN EFFET, N'Y A-T-IL PAS URGENCE À S'INVESTIR TOUJOURS PLUS DANS LE RENFORCEMENT DE LA CGT ?

Créer les conditions de la syndicalisation, améliorer notre organisation, c'est se donner les moyens de gagner et de repousser l'arbitraire et les injustices pour aller vers un changement de société.

A partir des éléments sur la représentativité, il nous faut construire une CGT plus forte, présente partout afin de mieux porter les revendications des salariés, tant au niveau des entreprises, dans les branches, qu'au niveau interprofessionnel.

Il nous faut aussi aborder les questions des élections professionnelles sous un autre aspect : celui de la syndicalisation et du renforcement : seul un renforcement important de la CGT, nous donnera les moyens humains pour obtenir des droits nouveaux et gagner sur les revendications.

L'adhésion, encore plus qu'hier, n'est jamais spontanée, elle est le résultat de l'engagement dans l'action et dans les luttes, de l'amélioration de la qualité de notre vie syndicale, des débats avec les salariés sur la nécessité de construire un outil CGT pour les luttes et les succès.

C'est un défi, mais nous n'avons pas d'autres choix. Nous sommes confrontés ces derniers mois à des attaques sans précédent du gouvernement et du patronat, dictées par les marchés financiers, contre l'emploi, nos acquis sociaux et les salaires. Notre ambition est donc de proposer cet engagement syndical à un maximum de salariés, en organisant de multiples rencontres et débats entre nous, avec les syndiqués et nos collègues de travail qui manifestent souvent une confiance envers notre organisation, mais qui hésitent encore à franchir le pas de l'adhésion !

LE RENFORCEMENT PASSE PAR LE **VOTE CGT** DANS LES OFFICINES ET LES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE LORS DES ÉLECTIONS DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS.

Le syndicalisme CGT, de l'entreprise à l'international. COLLOQUE HISTOIRE SOCIALE LES 23 ET 24 MARS 2016

Relever les défis d'aujourd'hui.

Militer CGT dans le contexte présent, fait de guerres, de terrorisme, d'austérité sociale, est une action qui exige investissement et réflexion collective.

Ce colloque, organisé par la Fédération, son Collectif d'Histoire Sociale, vise à aider les militants à s'appropriier les clés du combat idéologique que nous avons à mener.

Nous ne partons pas de rien.

L'histoire de la CGT, ses 120 années d'expériences sont là pour servir l'avenir qu'il nous appartient de construire en faisant les bons choix dans notre syndicalisme quotidien.

Mais si l'histoire peut aider à comprendre les enjeux, ce sont nos actes militants, l'engagement et les orientations de notre syndicalisme CGT qui seront prépondérants.

Les récentes élections politiques interpellent en ce qu'ils révèlent de dangers d'obscurantisme, impactant les consciences et leur capacité de mobilisation : un défi à relever pour toute la CGT.

La paix, le progrès social, sont des combats qui sont au cœur des choix de société !

Les guerres engagées ici ou là portent aussi des enjeux de société décidés froidement contre les droits et libertés des populations civiles, des salariés.

- ♦ Comment appréhender toutes ces dimensions au quotidien dans notre activité CGT ?
- ♦ Quel syndicalisme CGT à l'entreprise pour être plus forts pour les revendications, la paix et le progrès social ?



Ce colloque, sur deux journées, sera un grand moment de débats pour construire une CGT forte, mobilisée à tous les niveaux !

Dès maintenant, chaque syndicat doit prendre ses dispositions pour inscrire ses militants à ce moment fort de la démocratie syndicale : **inscrivez-vous rapidement en retournant le bulletin d'adhésion.**

✂

Bulletin d'inscription



2 JOURNÉES DE RÉFLEXION :
LES 23 ET 24 MARS 2016
DE 9H00 À 17H00 - SALLE 13 RDC BAS
AU SIÈGE DE LA CGT À MONTREUIL



Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____
Nom _____ Prénom _____
Localité _____ Dép. _____

* Participation de / ____ / Camarades

• **Bulletin d'inscription à retourner à la FNIC CGT, case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil**
Fax : 01.55.82.69.15 Email : contact@fnic-cgt.fr

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE 2016



DONNONS DE LA
FORCE
À NOS MÉTIERS
POUR NOS DROITS

VOTONS



tpe.cgt.fr

Elections TPE

Salariés OFFICINES DE PHARMACIE

Les salariés des petites entreprises de moins de 10 salariés sont dans une situation fragilisée au regard de ceux des grandes entreprises où existent des collectifs de travail.

La CGT, consciente de cette situation, œuvre à instaurer des instances unissant les salariés d'entreprises de même nature dans les communes, les départements, pour obtenir des droits pour les salariés.

La loi dite de « dialogue social » instaure des instances au niveau régional. Un pas certes, mais loin de répondre aux besoins.

Ce sont les salariés des entreprises de moins de 10 salariés qui voteront cette année pour élire leurs 10 représentants.

Représentants issus de ces entreprises, donc « collègues » de travail. Leur mission sera :

- 👉 de faire évoluer vos conditions de travail, d'hygiène, de sécurité, de santé,
- 👉 de défendre vos droits inscrits au Code du travail, au Code de Santé publique et dans votre Convention collective,

en s'appuyant sur vos témoignages, vos demandes et votre intervention.

Dans les Officines de Pharmacie, vous êtes **120 000 salariés** sur le territoire, disséminés dans 250 officines par département en moyenne, avec 4/5 salariés par pharmacie.

La FNIC-CGT représente vos intérêts dans les négociations avec les représentants de vos employeurs, négociations âpres qui se tiennent sur les salaires, les classifications, la mutuelle et la prévoyance, etc.

La FNIC-CGT vient ainsi, après quelques années de diverses actions menées seule



contre tous, d'obtenir une amélioration de vos droits sur la prévoyance sans augmentation de vos cotisations, contraignant l'organisme assureur à réparer un préjudice subi depuis des années et que la seule CGT a dénoncé.

Sur les salaires, la CGT porte des exigences fortes pour que vos années d'études, vos diplômes et qualifications soient reconnus sur votre bulletin de paye, tant en classification qu'en salaire.

Un travail professionnel doit être payé au niveau professionnel, alors que vos employeurs estiment que donner un emploi serait suffisant.

Travail du dimanche, astreintes, en somme, l'organisation du travail et le respect de votre vie familiale sont aussi au cœur des négociations qui engagent vos conditions de vie de demain.

Vous pouvez compter sur la CGT, son implication permanente à défendre vos droits.

Les élections organisées par les pouvoirs publics en 2016 vous concernent directement, vous aurez à voter pour élire vos représentants.

La CGT vous appelle à voter pour les candidats qu'elle vous propose et à renforcer sa représentativité. Plus la CGT sera forte de vos voix, plus vos revendications auront de la force et du poids.

MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES

Vote et
organisation
du scrutin

Tout salarié-e travaillant dans une TPE en décembre 2015 doit être inscrit.

- ▶ Début mai, dépôts national de la candidature sur sigle, avec les professions de foi par région et 10 candidats dans la mixité, dans la diversité des professions pour les CPRI (le dépôt est national pour toutes les professions de foi).
- ▶ Mise en place des commissions régionales élections.
- ▶ Nous disposerons de la liste électorale avec les adresses des salariés et le n° de la convention collective en amont de la date de publication de la liste électorale.
- ▶ Nous devons anticiper la période de recours gracieux pour les inscriptions du 5 septembre au 26 septembre.
- ▶ Début novembre sensibilisé à la réception des éléments de vote, vote seulement par internet et par correspondance.
- ▶ Le matériel de vote devrait être simplifié, mais en amont nous devons **nous l'approprier pour aider au vote** par internet et correspondance.
- ▶ Prendre connaissance du plan **fédéral de communication et d'activité**.



CALENDRIER DES ÉLECTIONS TPE

Vote et
organisation
du scrutin

JANVIER À MAI 2016 : Les URSSAF transmettent la liste des salariés employés dans une TPE en décembre 2015 au prestataire pour **l'établissement des listes électorales salariés.**

- ▶▶ DU 10 AU 23 MAI 2016 : **Dépôts des candidatures sur sigle et des professions de foi** (4 pages régionales, avec 10 noms par région de nos futurs désignés pour les CPRI).
- ▶▶ 7 JUIN 2016 publication des candidatures. (17 au 27 juin 2016 examen des recours sur les candidatures)
- ▶▶ 1^{ER} SEPTEMBRE 2016 : **Au plus tard, envoi à chaque électeur d'un courrier l'informant de son inscription.**
- ▶▶ 5 SEPTEMBRE 2016 : **Publication de la liste électorale (du 5 au 26 septembre 2016. période des recours gracieux. 25/10/16 dernières décisions sur recours contentieux liste électorale)**
- ▶▶ NOVEMBRE 2016 : **Envoi des documents électoraux aux électeurs.**
- ▶▶ 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2016 : **Déroulement du scrutin par internet et vote par correspondance reçu jusqu'au 17/12/2016 .(possibilité de récupérer ses éléments de vote si non reçu ou perdu. toujours en ?)**
- ▶▶ 19 au 22 décembre 2016 : **Dépouillement national et publication des résultats.**





● LA CLASSIFICATION DANS LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE : *UN ENJEU CGT POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN !*

Les syndicats patronaux de biologistes nous ont fait part de leurs propositions sur le projet de négociation de la classification de la CCN, c'est-à-dire les limites qu'ils fixent à la négociation. A savoir, leur souhait de procéder à une refonte plus complète de la classification qui reposerait sur trois segmentations :

Les filières-métiers (achat-logistique, administration, informatique, production, hygiène-sécurité-environnement), les emplois-repères (responsabilité, technicité, connaissance-diplôme, exigences relationnelles, autonomie), la pondération des critères de compétence : c'est le point sur lequel se focaliseraient les négociations au sein de la Commission. Ces critères seraient attribués au poste et non à la personne qui l'occupe. A cela s'ajoutent, la suppression de l'ancienneté et des coefficients.

En préambule, la délégation CGT rappelle que la biologie est une discipline en constante évolution, que ce soit au niveau des demandes analytiques, des matériaux utilisés, de la législation et de l'environnement organisationnel de la profession, lié au rapprochement des laboratoires.

L'ensemble des acteurs de la biologie est de fait obligé de s'adapter à ces changements qui entraînent une évolution permanente de savoir et de technicité. C'est le rôle de la classification de traduire en évolution de carrière cet état de fait.

Nous posons donc, au niveau de notre délégation, la question en préalable de l'évolution de carrière de l'ensemble du personnel qui, au quotidien, participe au fonctionnement du laboratoire en mettant en œuvre ces savoirs. Un travailleur sans formation initiale peut, au cours de sa carrière, acquérir une qualification identique à un

salarié diplômé, quel que soit ce diplôme. La qualification est individuelle, elle varie pour chaque salarié, augmente avec l'expérience et ne dépend pas du type de métier. A un niveau de qualification, on fait correspondre un indice arbitraire, la classification (les coefficients). Il y a une correspondance stricte entre qualification, classification et salaire.

Ceci implique une classification où l'acquisition de savoir et de compétences dans le temps est reconnue et valorisée. Ceci constitue un point de rupture essentiel pour la CGT. La grille doit faire le lien entre classification, qualification et salaire. Elle doit fixer le salaire brut minimum au plus bas coefficient, pour un salarié sans aucune qualification, sans expérience et sans formation professionnelle.

En fonction des réponses apportées à cette exigence, notre délégation est ouverte aux discussions visant à permettre l'accélération de déroulements de carrières reposant sur des critères objectifs.

EN CONCLUSION, nous ne participerons pas à une négociation qui, sous prétexte de valoriser l'investissement des salariés, en sacrifierait la grande majorité qui, au quotidien, permettent à nos entreprises de fonctionner.

Nous n'accepterons aucun recul par rapport à l'existant et sommes ouverts à toutes évolutions positives de celui-ci. De plus, nous demandons le déplaçonnement de la prime d'ancienneté de 1 % par an jusqu'à 20 ans au lieu de 3 % tous les 3 ans jusqu'à 15 ans. Ceci est cohérent avec l'augmentation du nombre de trimestres cotisés, validés pour l'obtention des droits de départ à la retraite, à partir de 62 ans.



• LAB-QUEST

TOUT POUR LA FINANCE

Avec le support de la Fédération, les syndicats CGT des Laboratoires de Biologie Médicale (LBM) se sont rencontrés pour analyser la création du nouveau réseau LAB-QUEST dans les régions de l'Ouest de la France. Ce réseau est composé de 5 groupements de LBM présents en Bretagne, Centre et Pays de Loire, ce qui correspond à 56 sites. Cette opération de regroupement est majeure dans la mesure où elle concerne près de 800 salariés.

LBM LAB-QUEST est pour l'instant articulé autour de :

- ☐ BIOLAM (ST-NAZAIRE)
- ☐ LABOMAIN (LE MANS)
- ☐ BIORILYS (LA ROCHE SUR YON)
- ☐ CBMP (REDON)
- ☐ ABO (TOURS)

Les objectifs de LABQUEST sont clairement affichés : l'acquisition de nouveaux LBM, la stratégie financière passant par une obligation de résultats, la stratégie opérationnelle et immobilière, la recherche de partenaires financiers ou des métiers des LBM. Cette stratégie confirme l'analyse des syndicats et de la Fédération : depuis la réforme de la biologie médicale, les manœuvres de regroupement de Laboratoires de Biologie Médicale ont pour seul objectif la rentabilité financière et le retour aux actionnaires. Ces regroupements de laboratoires sont en général accompagnés de suppressions d'emplois et de remises en cause des statuts des salariés sous couvert d'une harmonisation, notamment sur l'organisation du travail et les salaires.

PAR EXEMPLE : sur l'emploi, la rentabilité financière passe obligatoirement par la mutualisation des fonctions support au laboratoire (ressources humaines, achats, comptabilité, standard téléphonique, etc.). Ce qui implique, une seule structure pour l'ensemble des 5 entités composant LAB-QUEST et non une structure par entité. Une des entités a sa propre société de transport pour acheminer les prélèvements vers les laboratoires d'analyses.

La question principale de cette rencontre est la suivante : face à la stratégie de LABQUEST, quel travail CGT pour faire face aux conséquences sur l'emploi et les conditions de travail ?

LES SYNDICATS CGT ONT ABORDÉ CE QUESTIONNEMENT EN DÉCIDANT DE TRAVAILLER SUR 3 AXES :

1. LA MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION DES SYNDICATS, AVEC SI POSSIBLE UNE RÉUNION PAR TRIMESTRE POUR FAIRE LE POINT DE LA SITUATION.
2. LA DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, AVEC L'AIDE DE L'EXPERT DÉSIGNÉ, DÈS QUE NOUS AURONS L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS POUR SOUTENIR CETTE DEMANDE.
3. LE RENFORCEMENT DE LA CGT DANS TOUS LES LBM CONCERNÉS EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES, UL, UD, AVEC L'OBJECTIF D'AVOIR UN SYNDICAT CGT DANS LES 5 ENTITÉS. A CE JOUR, NOUS SOMMES PRÉSENTS DANS 4 STRUCTURES SUR 5.